



CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES – TERMES DE REFERENCE

ASSISTANCE TECHNIQUE GENRE

Agence Française de Développement

5, rue Roland Barthes

75598 Paris Cedex 12 - RCS PARIS B 775 665 599

Téléphone : + 33 (0)1 53 44 31 31

Concernant la prestation

« Diagnostic des obstacles rencontrés par les femmes dans le système financier équatorien et assistance technique aux coopératives bénéficiaires du CONAFIPS »

Table des matières

1.	Présentation de l'AFD	3
2.	Contexte.....	3
2.1.	Présentation de la CONAFIPS.....	3
2.2.	L'accès au système financier et le genre en Équateur	3
3.	Objet du marché	3
3.1.	Objectifs spécifiques :	4
4.	Prestation attendue dans le cadre de la présente consultation.....	4
4.1.	Détail de la prestation attendue - Activités spécifiques	4
4.2.	Méthodologie attendue	5
4.3.	Livrables attendus	7
4.4.	Durée estimée et planning prévisionnel de la prestation.....	7
4.5.	Compétences attendues du prestataire	8

1. Présentation de l'AFD

L'Agence française de développement (AFD) est la banque publique de développement du gouvernement français, dont la mission est de financer des projets favorisant le développement économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement en Afrique, en Amérique latine, en Asie et dans les territoires d'outre-mer. Avec un réseau mondial de 115 agences et plus de 1 800 collaborateurs, le groupe AFD, qui comprend PROPARCO et Expertise France, soutient les entités publiques, le secteur privé et les réseaux associatifs locaux dans la mise en œuvre de projets alignés sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

L'AFD s'est fermement engagée dans la promotion de l'égalité des sexes, allouant 55 % de ses fonds à des projets qui favorisent l'équité entre les hommes et les femmes. En Équateur, l'AFD soutient des entités comme la Corporación Nacional de Finanzas Populares y Solidarias (CONAFIPS) pour renforcer leurs politiques d'inclusion financière et d'équité de genre, notamment dans le secteur financier populaire et solidaire (SFPS).

2. Contexte

2.1. Présentation de la CONAFIPS

La CONAFIPS représente un important partenaire stratégique pour l'AFD en Équateur. Les deux institutions ont signé un premier prêt en 2016 sur le thème de la reconstruction post-tremblement de terre.

En août 2024, la coopération et la confiance entre les deux banques publiques ont été renouvelées par la signature d'un accord de crédit de 30 M \$ destiné à soutenir l'offre, par le CONAFIPS aux coopératives de crédit du pays et à leurs bénéficiaires finaux, de produits financiers verts, au bénéfice i) des bio-entrepreneurs, ii) de projets contribuant à la lutte contre le changement climatique et iii) des femmes. Cette proposition d'assistance technique vise à accompagner le développement de ce nouveau crédit à long terme.

2.2. L'accès au système financier et le genre en Équateur

L'accès aux services financiers est la clé de l'autonomisation économique des femmes, car il facilite leur participation à l'économie, leur accès à l'éducation et améliore leur qualité de vie. En Équateur, cependant, les femmes sont confrontées à des obstacles importants pour accéder aux services financiers sur un pied d'égalité. Ces obstacles comprennent les préjugés sexistes dans l'évaluation du crédit, la diminution des garanties, une trajectoire de crédit formelle limitée et une offre de produits financiers inadaptée à leurs besoins.

En outre, la répartition inégale du travail non rémunéré, qui concerne principalement les femmes, limite leur autonomie économique et le temps dont elles disposent pour s'engager dans des activités économiques formelles. La violence sexiste affecte également leur sécurité économique. Pour surmonter ces obstacles, il est essentiel d'adopter une approche intersectionnelle qui tienne compte des spécificités de genre, d'ethnie et de région.

Dans ce contexte, la CONAFIPS, qui agit en tant que banque de deuxième étage, a lancé en 2022 une stratégie pour réduire l'écart entre les sexes dans l'accès au crédit, permettant à huit coopératives d'épargne et de crédit d'offrir des produits financiers spécifiques aux femmes. Malgré ces progrès, il reste difficile d'identifier et de surmonter les obstacles qui limitent l'accès des femmes au financement, ainsi que d'assurer la durabilité et l'efficacité de ces produits financiers.

3. Objet du marché

L'objectif de ce cabinet de conseil est de réaliser une analyse approfondie des obstacles auxquels sont confrontées les femmes dans le système financier équatorien, ainsi que concevoir et mettre en œuvre un projet pilote avec trois coopératives d'épargne et de crédit sélectionnées pour appliquer des approches sexospécifiques dans leurs produits et services financiers. Cette intervention permettra de développer un modèle reproductible pour la durabilité de l'inclusion financière avec une approche de genre dans les coopératives d'épargne et de crédit bénéficiaires du CONAFIPS.

3.1. Objectifs spécifiques :

1. Identifier les barrières structurelles et réglementaires qui limitent l'accès des femmes au système financier, en mettant l'accent sur le genre et les barrières intersectionnelles liées à l'ethnicité, la région et la classe socioéconomique.
2. Évaluer l'efficacité des produits financiers destinés aux femmes ou des produits réguliers ayant une approche inclusive déjà existants dans les coopératives d'épargne et de crédit bénéficiaires du CONAFIPS, en analysant leur adéquation, leur utilisation et leur impact sur l'autonomisation des femmes.
3. Mettre en œuvre un projet pilote avec trois coopératives d'épargne et de crédit sélectionnées, visant à intégrer une approche sexospécifique dans la conception des produits financiers, à améliorer l'attention portée aux femmes clientes et à renforcer leurs capacités institutionnelles.
4. Fournir une assistance technique spécialisée aux coopératives d'épargne et de crédit sélectionnées afin qu'elles développent ou adaptent des produits financiers innovants répondant aux besoins spécifiques des femmes, y compris des solutions numériques et non financières.
5. Développer un modèle reproductible et durable pour que la CONAFIPS puisse continuer à travailler avec ses coopératives d'épargne et de crédit dans l'intégration de l'approche genre à long terme, en tenant compte des particularités du contexte local et sectoriel.

4. Prestation attendue dans le cadre de la présente consultation

L'objectif de cette prestation est de fournir un appui technique spécialisé qui intègre une vision plus inclusive et avec des approches démographiques, en particulier de genre, dans les activités de financement du CONAFIPS par le biais des OSFPS qui peuvent avoir un impact sur les communautés.

4.1. Détail de la prestation attendue - Activités spécifiques

1. Macro-analyse sectorielle sur le genre et le secteur financier en Équateur :
 - a) Évaluation du cadre réglementaire et des obstacles structurels : Examiner le cadre juridique en vigueur en Équateur, les réglementations applicables aux coopératives d'épargne et de crédit et la manière dont elles affectent l'accès des femmes aux produits et services financiers. Cette analyse doit aborder :
 - Biais normatifs,
 - Analyse statistique des informations de crédit par sexe, y compris les variables telles que le secteur économique, géographique, défaut de paiement, etc.
 - Accès inégal
 - Limitations du crédit formel des femmes.
 - b) Diagnostic financier avec une approche de genre : analyser les barrières culturelles et sociales qui limitent l'accès des femmes aux produits et services financiers, y compris des facteurs tels que le contrôle masculin sur les crédits, l'accès limité à l'information financière et la répartition inégale du travail non rémunéré. En outre, il sera nécessaire d'identifier comment ces barrières varient entre les femmes urbaines et rurales, en considérant des variables telles que l'ethnicité, le niveau d'éducation, entre autres.

c) Benchmark des bonnes pratiques internationales : réaliser une analyse comparative avec les cas réussis dans d'autres pays, tels que l'utilisation d'obligations de genre à la banque Pichincha en Équateur, les programmes en Amérique latine, les produits des coopératives, et d'autres expériences internationales qui ont réussi à surmonter les obstacles à l'inclusion financière des femmes. Ce benchmark doit servir de référence pour concevoir des solutions applicables au contexte équatorien.

2. Mise en œuvre du projet pilote d'assistance technique aux coopératives d'épargne et de crédit

a) Formation en matière de genre : élaborer un module de formation en ligne et en présentiel, spécialement conçu pour les coopératives, qui comprenne des aspects clés d'une approche sexospécifique, d'une conception inclusive des produits et services financiers, ainsi que des soins adaptés aux femmes. Pour que le MOOC puisse être intégré à la plateforme d'e-learning du CONAFIPS, lorsqu'elle sera disponible et utilisée pour renforcer le capital humain des coopératives.

b) Refonte des produits et services financiers : fournir une assistance technique pour la refonte éventuelle des produits et services financiers des coopératives, en les adaptant aux besoins des femmes ou en les rendant accessibles à toutes. Cette refonte doit explorer des possibilités telles que :

- Analyser des produits financiers sans collatéraux ou avec des garanties flexibles pour les femmes entrepreneurs.
- Évaluer la création de comptes d'épargne spécifiques pour les femmes avec des caractéristiques différenciées (micro-assurances, épargne programmée).
- Explorer la possibilité de solutions numériques pour améliorer l'accès des femmes rurales.

c) Renforcement des institutions : élaborer des plans d'action institutionnels pour que les coopératives de crédit intègrent une approche sexospécifique dans leurs processus et structures, notamment en sensibilisant le personnel et en créant un environnement inclusif. Proposer un projet pilote de mise en œuvre de ces plans dans trois coopératives suggérées par la CONAFIPS, et qui ont accepté l'intervention.

d) Suivi et évaluation du projet pilote : proposer la mise en place d'un système de suivi robuste pendant l'exécution du projet pilote, utilisant des indicateurs de genre pour mesurer l'impact des changements sur l'inclusion financière des femmes, ce qui doit être systématisé dans un document brouillon. Ceci doit inclure :

- Utilisation de produits financiers repensés.
- Satisfaction des clientes.

Efficacité opérationnelle et changements dans les politiques internes des coopératives de crédit.

4.2. Méthodologie attendue

La méthodologie sera structurée en deux phases principales, avec une approche participative et adaptée au contexte équatorien, assurant la représentation de différents groupes et acteurs clés.

Phase 1 : analyse de contexte et diagnostic

1. Recherches documentaires et interviews :

- Une revue exhaustive de la littérature existante sur l'approche du genre dans la finance et l'accès aux services financiers en Équateur et au niveau international sera réalisée. Cela inclura des études préalables, des cadres juridiques et réglementaires, ainsi que l'analyse des politiques publiques.

- Entretiens semi-structurés avec des acteurs clés, tels que des dirigeants de coopératives d'épargne et de crédit, des femmes entrepreneurs, des représentants d'institutions financières réglementaires et/ou d'organismes multilatéraux. Ces entretiens permettront de comprendre les obstacles et les défis au niveau local.

2. Travail de terrain :

- Groupes de discussion : Ils seront organisés dans trois régions choisies en fonction d'une représentation géographique, ethnique et culturelle. Les groupes comprendront des femmes entrepreneures et bénéficiaires de produits financiers, afin d'obtenir des informations qualitatives sur les obstacles et les opportunités auxquels elles sont confrontées.
- Observation directe : Le fonctionnement des coopératives d'épargne et de crédit locales, leurs infrastructures et la capacité de leurs employés à servir les femmes dans une approche inclusive seront évalués.

3. Révision des produits financiers :

- Analyse des produits financiers actuellement offerts par les coopératives d'épargne et de crédit, en mettant l'accent sur leur accessibilité et leur adéquation. Il sera évalué si ces produits répondent aux critères d'inclusion financière et d'équité entre les sexes, en tenant compte des paramètres de durabilité financière et économique de la coopérative d'épargne et de crédit.
- Analyse des programmes ou initiatives d'éducation financière offerts par les coopératives de crédit.

Phase 2 : conception et mise en œuvre du projet pilote

1. Sélection de coopératives :

- En concertation avec la CONAFIPS, trois coopératives ayant le plus grand potentiel pour mettre en œuvre des améliorations dans leurs produits financiers destinés aux femmes et que celles-ci ont déjà accepté l'intervention seront sélectionnées. La sélection sera basée sur des critères tels que la taille de la coopérative, l'engagement institutionnel, la zone d'intervention et la volonté d'intégrer une approche de genre.

2. Formation et assistance technique :

- Des ateliers de formation seront conçus et organisés à l'intention du personnel des coopératives sélectionnées, en mettant l'accent sur la sensibilisation aux questions d'égalité des sexes, la conception de produits financiers inclusifs et les soins appropriés pour les femmes clientes.
- Une assistance technique sera fournie aux coopératives pour leur permettre de repenser leurs produits financiers et de les adapter aux besoins des femmes. Cette refonte sera faite en tenant compte des barrières identifiées lors de la phase de diagnostic.

3. Suivi et évaluation :

- Un système de suivi sera mis en place pendant la phase pilote pour mesurer l'impact des changements sur l'inclusion financière des femmes. L'utilisation des produits financiers, la satisfaction des clientes et les performances des coopératives d'épargne et de crédit seront surveillées dans le cadre du projet pilote.
- Les résultats du suivi seront documentés afin d'identifier les leçons apprises et d'ajuster les stratégies de mise en œuvre si nécessaire. Cela permettra de développer un modèle de travail reproductible pour d'autres coopératives.
- Remettre des documents méthodologiques sur la mise en œuvre des produits avec une approche de genre; ppt, pdf, méthodologies, silabus, plan de formation et transfert de connaissances (formateur de formateurs) des formations réalisées.

4.3. Livrables attendus

1. **Diagnostic report** : une analyse approfondie des obstacles financiers auxquels les femmes sont confrontées dans les régions sélectionnées. Des recommandations fondées sur l'examen des produits financiers actuels et les entretiens effectués seront incluses.
 2. **Plan de formation** : un programme de formation complet sur l'approche genre pour les coopératives d'épargne et de crédit sélectionnées. Le plan comprendra des modules spécifiques pour la sensibilisation et la formation pratique à la prise en charge inclusive et à la refonte des produits financiers.
 3. **Rapport du pilote** : Un document rassemblant les résultats du projet pilote mis en œuvre dans les trois coopératives d'épargne et de crédit, avec une analyse de l'efficacité des formations et des produits financiers repensés. Des recommandations seront incluses pour étendre la mise en œuvre à d'autres coopératives.
 4. **Proposition d'évolutivité** : Un document décrivant un modèle reproductible pour que la CONAFIPS intègre l'approche de genre dans les coopératives d'épargne et de crédit qui souhaitent appliquer le modèle généré, adapté aux besoins locaux et durable dans le temps.
- Documents - documents méthodologiques, de la mise en œuvre des produits avec une approche de genre; ppt, pdf, méthodologies, silabus, plan de formation et transfert de connaissances (formateur de formateurs) des formations réalisées.

4.4. Durée estimée et planning prévisionnel de la prestation

La durée estimée de l'allocation n'est supérieure à 8 mois et doit être réalisée au niveau national, en mettant l'accent sur les zones géographiques dans lesquelles les coopératives d'épargne et de crédit identifiées pour le projet pilote sont déterminées.

Étapes	Dates indicatives
Début de la prestation / Réunion de lancement (kick-off)	date de début (FI)
Produit 1	FI+ 2 mois
Produit 2	FI + 3 mois

Produit 3	FI + 6 mois
Produit 2	FI + 7 mois
Atelier de restitution / clôture de la mission	FI + 7 mois

4.5. Compétences attendues du prestataire

Il en revient au candidat de composer son équipe de la manière qui lui semble la plus pertinente pour réaliser la prestation tout en respectant les exigences annoncées ci-après et de répartir les tâches entre les membre de l'équipe.

L'équipe de consultants doit satisfaire aux exigences suivantes :

Formation universitaire :

- Maîtrise en sciences sociales, développement économique, genre, administration publique, finance ou disciplines connexes. Une formation spécifique en matière de genre, de développement social et financier est hautement souhaitable.

Connaissances spécifiques :

- Familiarité avec le cadre réglementaire équatorien (normes financières et normes de genre), en particulier en ce qui concerne l'inclusion financière et l'équité entre les sexes. Connaissance du contexte social, culturel et politique de l'Équateur et de l'Amérique latine.

Expérience professionnelle :

- Au moins 5 ans d'expérience dans la conception et la mise en œuvre de programmes et de politiques d'inclusion financière avec une approche sexospécifique.
- Expérience de la transversalisation du genre dans les politiques publiques et dans le travail avec des coopératives ou des institutions financières, avec mise en œuvre de produits financiers.
- Expérience de la planification, du développement et de l'exécution de programmes de formation, y compris la conception de matériel méthodologique
- Expérience dans l'établissement et la gestion d'indicateurs
- Expérience en évaluation d'impact et gestion de projets de développement social, avec la capacité de diriger des équipes multidisciplinaires.

Compétences supplémentaires :

- Capacité avérée à travailler avec différents acteurs, y compris les communautés locales, les institutions financières et les organismes internationaux.
- Expérience de la formation et facilitation des processus de formation en matière d'égalité entre les sexes et d'inclusion financière.